

## L'Anthem, chant polyphonique des Îles de la Loyauté (Nouvelle-Calédonie)



*Chorale Uilu © Touyada Austien*



*Chorale de jeunes © Bearune Honoré*

### Description sommaire

L'*anethem* est un chant polyphonique mixte, à quatre voix, chanté entre les lectures liturgiques et utilisant la technique de notation tonic solfa. Le répertoire de chants religieux introduits à Lifou, l'une des îles Loyauté de la Nouvelle-Calédonie, à partir de 1840 en même temps que l'arrivée des missionnaires protestants de la *London Missionary Society* (LMS), est utilisé comme support de diffusion du message chrétien : il est aujourd'hui aussi souvent interprété pour accompagner la célébration de nombreux événements coutumiers et culturels.

## I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

### I.1. Nom

*En français*

L'Anthem, chant polyphonique des Îles de la Loyauté (Nouvelle-Calédonie)

*En langue régionale*

Anthem, nyima ka nyimu nine qa « Loyaute » (Kaledronia)

### I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

- Traditions et expressions orales
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels ou événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

### I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

La Nouvelle-Calédonie est un archipel du Pacifique sud, situé en Mélanésie, qui se caractérise à la fois par une diversité linguistique et culturelle, mais aussi par une hétérogénéité musicale foisonnante. Société multi/plurilingue et multiculturelle<sup>1</sup>, le pays est principalement composé de Kanak qui représentent 39% de la population totale selon les déclarations recensées auprès des Calédoniens par l'ISEE en 2014. Le nom « Kanak » pour désigner le peuple premier du pays provient de *kanaka* un terme emprunté au *hawaïen* signifiant « homme ». L'orthographe invariable en genre et en nombre est celle que l'on retrouve dans de nombreux textes, notamment de créations littéraires d'auteur-e-s et artistes kanak, mais aussi dans celui de la loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie (n° 99-209 du 19 mars 1999).

L'anthem a été introduit par les missionnaires anglais de la London Missionary Society (LMS). La connaissance des savoirs et pratiques liées au *anthem* est détenue par certains dépositaires kanak de Lifou. Il s'agit essentiellement des personnes faisant partie de l'Église Protestante de Kanaky Nouvelle-Calédonie (EPKNC) qui chantent et renouvellent ce répertoire au gré de leurs compositions. Les pratiquants sont souvent des hommes et des femmes qui ont entre 30 et 60 ans. Pour les plus jeunes de moins de 30 ans, l'apprentissage d'un anthem et la pratique s'effectuent pour un événement religieux particulier ou spécifique. Ce qui nous amène à dire que toutes générations confondues peuvent interpréter un anthem, mais que sa transmission se fait toujours auprès des connaisseurs : généralement, celui qui a la fonction de « chef de chœur » et qui soutient l'acquisition de nouveaux chants. Il peut s'agir d'un homme comme d'une femme<sup>2</sup> : celui-ci bat la mesure, marque le rythme des mélodies, indique les entrées des différentes voix par une gestuelle de la main qui guide les choristes.

<sup>1</sup> Cf. les données factuelles éditées sur les diverses communautés du pays (<http://www.isee.nc/population/recensement/communautés>).

<sup>2</sup> <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/eglise-protestante-kanaky-nouvelle-caledonie-reaffirme-sa-position-oui-independance-862798.html>

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

### I.4. Localisation physique

#### *Lieu(x) de la pratique en France*

Kanaky-Nouvelle-Calédonie, Province des îles Loyauté, Lifou ou Drehu – Nöje Drehu

#### *Pratique similaire en France et/ou à l'étranger*

Le anethem est à l'origine importé et réinterprété à la manière de chanter à Lifou. D'ailleurs, il existe certes, d'autres chants polyphoniques qui sont pratiqués en Nouvelle-Calédonie, mais la particularité du anethem est précisé ci-dessous.

### I.5. Description détaillée de la pratique

Le terme *anethem* est un mot emprunté de l'anglais *anthem* qui signifie « hymne ». Ce chant polyphonique à quatre voix interprété *a capella* a été introduit par les missionnaires de la London Missionary Society (LMS) lors du processus de christianisation amorcé à partir des années 1840 aux îles Loyauté (Maré, Lifou et Ouvéa). Les évangélistes ont eu recours aux anethem afin que les populations locales puissent s'imprégner des cantiques religieux et dans le même temps, acquérir la technique du *tonic solfa*.

Les bases de ce système de notation musicale sont posées par Sarah Ann Glover, puis développées par John Curwen<sup>3</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Son appellation nous fournit quelques indications sur le fonctionnement de ce système et le rôle central de la « tonique ». Il repose sur la notation de la première lettre de chacune des syllabes de la gamme : celles-ci désignent des degrés relatifs, variables dans la hauteur absolue mais constants dans leur fonction.

Dans le même temps que la traduction de la Bible en langue *drehu*, les Lifou vont aussi créer un système d'écriture musicale pour transcrire les chants religieux polyphoniques à quatre voix. Il repose sur l'abréviation du nom des notes de la gamme tempérée en langues kanak. Elle est figurée par la première lettre du nom de la note en langue *drehu* :

d	r	m	f	s	l	t'	d
do	ray	me	fa	so	la	te	do
do	ré	mi	fa	sol	la	si	do
1	2	3	4	5	6	7	8

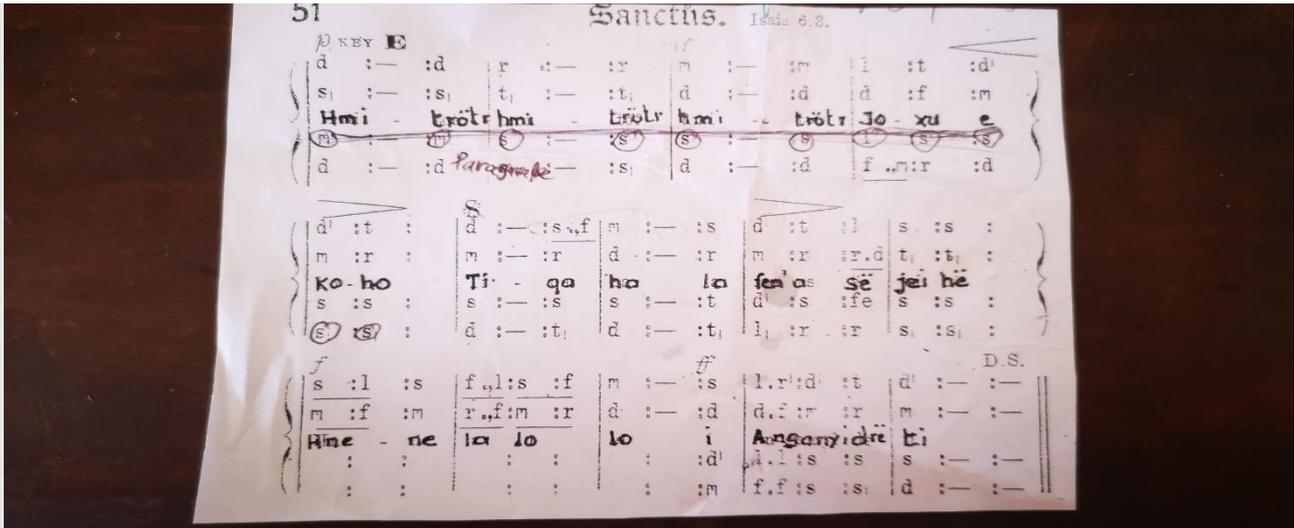
© Système d'écriture musicale des chants religieux polyphoniques *drehu*, Stéphanie Geneix-Rabault, 2008.

Ce système d'écriture témoigne d'une volonté de la société loyaltienne, à un moment donné de son histoire, de créer un système d'écriture musicale selon des conventions qui lui sont propres, à partir d'un mélange des langues et de signes. Introduit par les missionnaires protestants anglais via un nata (un pasteur) rarotongien, Fao, le système d'écriture de ces chants combine une *drehuphonisation* du nom des notes en français. Les indications de mesure quant à elles, sont représentées par des points, et les valeurs rythmiques par des tirets.

3

<https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=pTEDAAAQAAJ&oi=fnd&pg=PA1&dq=tonic+solfa+article+scientifique&ots=pyhhzBELHn&sig=gzlhFZa4EkoA-YIXR4QLWW17ZdU#v=onepage&q&f=false>

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Le chant polyphonique anethem est interprété par une chorale composée de quatre voix principales qui sont nommées de la façon suivante en langue drehu : *bas* pour la voix la plus grave (généralement des hommes), *trena* pour la voix de ténor, *aregio* pour l'alto et *treböl* pour la voix la plus aigüe de soprano (toujours féminine), terme emprunté à l'anglais *treble*. Lors d'une interprétation ou d'une performance, les choristes se placent par pupitre : par timbre, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes pour les voix intermédiaires. Les alto se placent souvent à côté des voix graves (*bas*), les *treböl* et à leur côté les *trena*. Mais il s'agit d'un exemple d'emplacement. L'importance c'est l'emplacement par voix. La chorale se positionne en demi-cercle, face au chef de chœur qui la dirige, selon la spatialisation commune suivante : les voix aigües à la gauche du chef de chœur et les voix graves à sa droite. Face à lui, se trouvent les voix médianes.

Il s'agit d'un chant assez court et facile à retenir, interprété en langue drehu. Les paroles sont fréquemment des thèmes en lien avec la religion : des sujets qui invitent à l'engagement religieux, à la repentance, qui encouragent à prendre de bonnes résolutions de vie, qui commentent un fait d'actualité ou célèbrent un événement, etc. Les thématiques sont variées, bien qu'elles soient souvent inspirées par la religion chrétienne.

La pratique du anethem est vocale. Il se peut néanmoins qu'occasionnellement, une guitare acoustique accompagne son interprétation.

Ce type de chant est effectué entre les lectures liturgiques lors des cultes religieux.

### I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

La langue principale d'interprétation du anethem est le drehu. Comme toute la trentaine de langues kanak de Nouvelle-Calédonie, le drehu appartient au groupe océanien de la famille des langues austronésiennes comprenant entre 1000 et 1200 langues. Issu du proto-océanien éloigné, il fait partie du sous-groupe des langues des îles Loyauté de Nouvelle-Calédonie de cette branche océanienne. Le drehu est l'une des quatre langues kanak dont le berceau d'origine se situe sur deux des îles Loyauté : Lifou et Tiga.

### I.7. Éléments matériels liés à la pratique

#### *Patrimoine bâti*

Il se pratique souvent dans les temples ou églises, mais cela n'est pas une nécessité.

#### *Objets, outils, matériaux supports*

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La pratique ne nécessite aucun besoin qu'il s'agisse d'objet ni autres instruments ou outils. Seules les contributions vocales sont essentielles.

## II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

### II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

À l'heure actuelle, aucune école spécifique n'existe pour l'apprentissage de la technique du *tonic solfa*. L'apprentissage relève alors d'initiative personnelle (voire privée) au sein des écoles du dimanche, d'écoles pastorales protestantes en Nouvelle-Calédonie. Certaines personnes ayant pratiqué l'anethem durant leur jeunesse se rendent compte de la rareté de cette pratique à l'heure actuelle, ainsi elles ont décidé de le (ré)apprendre à la jeune génération. L'anethem est ainsi considéré par ces personnes comme relevant du patrimoine immatériel de l'église protestante de la Nouvelle-Calédonie.

La transmission se fait lors des cultes religieux, lorsqu'il est pratiqué, mais en dehors de ces espaces, l'anethem est quasiment inconnu voire inexistant. C'est par ailleurs un type de chant très peu documenté, comparativement aux autres chants polyphoniques religieux en langues kanak et pour lequel il a longtemps subsisté un amalgame généralisant. Dans la littérature existante, l'ensemble des chants religieux est presque systématiquement présenté comme des cantiques, sans distinction de genre(s), de forme(s) et de fonction(s), tant en français qu'en langues kanak.

Un recueil de cantiques (épuisé) intitulé « *Nöjei nyima* : cantiques en lifou et en français » édité en 1966 puis un second en 1970 par l'église évangélique en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté rassemble des cantiques écrits en drehu et en français.

### II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

L'accord particulier<sup>4</sup> de 2002 précise les objectifs de développement culturel en Nouvelle-Calédonie, notamment : « (...) la protection et la mise en valeur du patrimoine, notamment du patrimoine culturel kanak (...) le développement, la diffusion et l'enseignement des langues vernaculaires ; les enseignements et les pratiques artistiques ; la création, la diffusion artistique et la circulation des œuvres ; les droits d'auteurs » (Accord particulier pour le développement culturel de la NC, Paris, 2002 : 2). Dans un contexte de décolonisation se caractérisant par un transfert progressif des compétences culturelles de l'État à la NC, diverses structures sont créées depuis 1998 pour la mise en œuvre de cette politique culturelle : notamment l'*Agence de Développement de la Culture Kanak-Centre Culturel Tjibaou*<sup>5</sup> (ADCK-CCT), l'*Association de Formation des Musiciens Intervenants* (AFMI) et ses différents *centres de pratiques musicales* à partir des années 2000<sup>6</sup>, le *Département des Musiques Traditionnelles et Chants Polyphoniques Océaniens* (DMTCPO) au sein du *Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie*<sup>7</sup> et son antenne à Koohné en province nord inaugurés en 2010.

<sup>4</sup> « La loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie, prolongeant l'accord sur la Nouvelle-Calédonie signé à Nouméa le 5 mai 1998, a prévu dans son article 215 que dans le but de contribuer au développement culturel de la Nouvelle-Calédonie, celle-ci après avis des provinces, conclut avec l'Etat un accord particulier » (Accord particulier, 2002 : 2).

<sup>5</sup> <http://www.adck.nc/>

<sup>6</sup> Cf. la répartition géographique des différentes structures de son réseau d'enseignement (<http://afmi.nc>).

<sup>7</sup> <https://www.cmd.nc>

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

L'église protestante de Kanaky, Nouvelle-Calédonie (EPKNC)<sup>8</sup> est également l'une des organisations sur le territoire qui perpétue la transmission du anethem.

### III. HISTORIQUE

#### III.1. Repères historiques

Les chants religieux polyphoniques à quatre voix sont introduits par des *teachers* polynésiens de la London Missionary Society (LMS) qui arrivent à Maré, dans le sud des îles Loyauté à partir de 1840. C'est sous leur impulsion que l'œuvre d'évangélisation va débiter au sein de temples de prières et d'écoles protestantes. Très rapidement, ils entreprennent en collaboration avec les habitants, la traduction et la diffusion du message chrétien en langues locales au sein d'écoles pastorales : celle de Bethanie à Lifou en 1862 deviendra un lieu de formation des premiers missionnaires et moniteurs kanak, qui à leur tour, concourront à la diffusion de la religion protestante en Nouvelle-Calédonie et dans d'autres îles/archipels du Pacifique. Nous disposons de nombreuses lettres manuscrites en langues kanak, la plupart conservées aux archives de la Nouvelle-Calédonie, dont la plus ancienne connue aujourd'hui est celle de la femme du grand chef Boula écrite en langue drehu<sup>9</sup> datant du 26 juin 1864.

Utilisant le chant comme moyen de diffusion de la religion et de création de répertoires, l'un des missionnaires protestants, le pasteur James Hadfield créé en 1886 « une société de Taperas » éditant des recueils de chants en langues kanak à Lifou. Puis, à partir de 1899, il met en place un concours de chants religieux polyphoniques intitulé la « Convention ». Ce type de concours s'est aussi développé sur les autres îles Loyauté (le Kerisiano à Maré par exemple, pendant la Pentecôte) et dans d'autres espaces de la Grande Terre (sur la côte est et à Nouméa par exemples).

Généralement organisé pendant le week-end de Pâques autour d'un thème fédérateur, les Lifou se réunissent dans une tribu et alternent prières, chants et concours<sup>10</sup>. L'activité religieuse de l'année religieuse culmine bien souvent lors de ce concours auquel participent de nombreuses chorales venues des différentes paroisses du pays. Chaque tribu est (re)présentée par un drapeau, des motifs et couleurs de tissus qui les symbolisent. Pendant plusieurs jours, les chorales polyphoniques de Lifou exécutent à tour de rôle un chant religieux en langue drehu. Un jury composé de pasteurs et de coutumiers désigne la tribu gagnante. Ce type d'organisation est fait chaque année sur Lifou, cela fait plus de 120 ans que la convention existe à Lifou (1899 d'après les rares sources historiques!).

Quant à Fao, Polynésien originaire d'Aitutaki aux îles Cook, il est lui aussi formé par la LMS. Il débute sa mission d'évangélisation à Maré en juillet 1840, puis à Lifou deux ans après. Dès 1843, il lance la construction du premier temple à Mu sur l'île de Lifou. En 1852, il fonde à We, au centre de cette même île, une station centrale d'évangélisation. La LMS va aussi ouvrir des écoles pastorales. La toute première à voir le jour en Nouvelle-Calédonie est celle de Bethanie, fondée à Lifou en 1862 par le ministre britannique Mac Farlane, envoyé à la suite de Fao. Lieu de formation des premiers missionnaires et moniteurs kanak, nombreux sont ceux qui œuvreront dans tout le pays. Ils contribueront à l'évangélisation sur Ouvéa, la Grande Terre et jusque dans d'autres îles du Pacifique. Pour compléter, des imprimeries voient aussi rapidement voir le jour comme le relate Dauphiné dans cet extrait : « Dès 1854, le pasteur Creagh, à l'aide de sa presse, imprime plusieurs ouvrages pieux

<sup>8</sup> <https://www.cevaa.org/la-communaute/fiches-deglises/pacifique/epknc-eglise-protestante-de-kanaky-nouvelle-caledonie-1>

<sup>9</sup> La référence de cette lettre manuscrite écrite sous l'instigation du gouverneur Guillain est mentionnée par Dauphiné (1990) qui précise en note que : « Ce billet écrit en langue de Lifou, et traduit de façon littérale par le Père Fabre, figure dans le rapport du 5 juillet 1864 adressé par le gouverneur Guillain au ministre de la Marine – C.A.O.M., carton 85 ». (Lavigne 2012).

<sup>10</sup> <http://www.humeurvoyageuse.com/au-coeur-de-la-convention-protestante-de-lifou/>

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

sur lesquels les indigènes se précipitent : apprendre à lire devient une priorité, spécialement parmi les protestants ». (1986 : 8). Á Lifou, la diffusion du message biblique sera ainsi largement relayée grâce aux sociétés de Tempérance, ayant pour mission d'éditer des recueils de chants religieux en langues locales, et aux Conventions, des concours de chants religieux : « En 1886, le pasteur Hadfield succède à Creagh à Xepenehe. Il renforce l'influence de l'Eglise protestante. Il crée une société de tempérance, la "société de Taperas", qui lutte contre l'alcoolisme. Il met en place la première "Convention" en 1899 et traduit des psaumes en drehu ». (Izoulet, 1996 : 188).

Le jury et le public n'évaluent pas seulement les qualités musicales des différents chanteurs et chanteuses, mais aussi la façon dont ils se mettent en scène pendant l'exécution. A cet égard, une attention particulière est portée aux chefs de chœur, qui ont parfaitement conscience de leur importance. Les critères retenus sont la présentation, l'interprétation et la cohésion vocale du groupe en 1886. Ces concours de chants religieux suscitent une importante dynamique de création de chants en langues kanak.

### III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

Non renseigné

## IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

### IV.1. Viabilité

#### *Vitalité*

Aucun dispositif, ni données statistiques n'existent pour l'évaluation de la vitalité de cette pratique. Ce que l'on pourrait dire c'est que cette pratique est héritée des missionnaires, les membres de l'église protestante de Kanaky, Nouvelle-Calédonie (EPKNC) perpétuent la valorisation et la transmission du anethem à travers divers événements religieux : telles que la fête de Pâques, de la pentecôte ou bien encore de Noël.

#### *Menaces et risques*

La jeune génération de Lifou (de Drehu) qui n'a aucune pratique religieuse, n'a aucune connaissance sur l'existence du anethem, et ne sait pas chanter. Certains jeunes pratiquant ont appris (lors des « écoles du dimanche »), mais avec l'évolution, la plupart des jeunes ne s'intéresse plus à ce type de chants. On pourrait ainsi dire que les risques de pertes sont avancés. A l'heure actuelle, l'existence du anethem n'est pas très menacée car la pratique du seloo ne nécessite pas de besoin matériel et que seule la volonté de transmission et d'apprentissage des personnes est fondamentale pour le anethem.

### IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

#### *Modes de sauvegarde et de valorisation*

La création d'un référentiel sur la technique du *tonic sofa* est en cours de réalisation avec l'école de musique de Lifou.

Le Département des Musiques Traditionnelles et de Chants Polyphoniques Océaniques (DMTCPO) du conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie met en œuvre des résidences

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

artistiques, dans le cadre desquelles, selon un principe de « conservation active », des chants sont transmis et recréés.

### *Actions de valorisation à signaler*

Le anthem est valorisé à diverses occasions :

- Lors de cérémonies religieuses
- Pendant les conventions religieuses
- Lors de festivals culturels, musicaux ou de chants.

### *Modes de reconnaissance publique*

L'Agence de Développement de la Culture Kanak-Centre Culturel Tjibaou (ADCK-CCT), l'Association de Formation des Musiciens Intervenants (AFMI) et ses différents centres de pratiques musicales à partir des années 2000, le Département des Musiques Traditionnelles et Chants Polyphoniques Océaniens (DMTCPO) au sein du Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie et son antenne à Koohné contribuent à la (re)connaissance et diffusion active de ce répertoire vocal, au même titre que de nombreuses autres pratiques musicales du pays.

## **IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées**

Des articulations renforcées avec les acteurs du secteur éducatif contribueraient à une plus grande diffusion de ce type de chant et de tout un pan du patrimoine culturel immatériel kanak encore trop peu pris en compte dans les établissements scolaires, tout particulièrement au sein de sa capitale Nouméa qui concentre près des 2/3 de la population totale de la Nouvelle-Calédonie et près de 60% des *drehuphones* recensés.

La province des îles Loyauté s'est dotée en 2017 d'une charte de politique culturelle définissant les enjeux et axes d'actions prioritaires futurs en termes de développement culturel. Y figure le projet de « collecter et valoriser » le « répertoire riche » de chants polyphoniques des îles Loyauté (p. 14). Pour cela, des projets de résidences artistiques sont prévues dès 2020. Elles permettront de poursuivre (en partie du moins) la recherche, la documentation, la valorisation et la diffusion de ce type de chant auprès d'un public scolaire.

## **IV.4. Documentation à l'appui**

### *Récits liés à la pratique et à la tradition*

Il n'y a aucun récit lié ni à la pratique ni à la tradition, comme il s'agit d'un chant importé, mais réinterprété à la manière kanak.

### *Inventaires réalisés liés à la pratique*

Non renseigné.

### *Bibliographie sommaire*

ALLAIRE G., The theory of hexachords, solmization and the modal system : a practical application. Dans «Musical studies and Documents» (24), American Institute of musicology, 1972.

GENEIX-RABAULT Stéphanie, « Musique kanak en mouvement : contexte, enjeux et institutionnalisation en Nouvelle-Calédonie », *Autrepart* n°78-79, 2016, p. 55-67.

THOMAS P., Principes de la théorie modale hexacordale dans les théoriciens médiévaux et principalement Gui d'Arezzo, Dans «Actes du congrès de musique sacrée, Rome, 15-30 mai 1950».

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Tournai, 1952, p. 276-278.

KLEINMAN SIDNEY, La solmisation mobile : de Jean-Jacques Rousseau à John Curwen. Heugel, Paris 1974.

SWINBURNE, W.H., *The New Curwen Method : One Tonic Sol-Fa in Class*. London : The Curwen Institute, 1980.

### *Filmographie sommaire*

Non renseigné

### *Sitographie sommaire*

NC1 : <https://www.youtube.com/watch?v=FHrwoPJQAMo> [consulté le 2/02/2020]

<https://www.franceculture.fr/emissions/service-protestant/les-eglises-protestantes-de-nouvelle-caledonie-sur-le-chemin-de-la-paix> [consulté le 21/09/2020]

## V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

### **V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche**

#### **Nom**

Xowie, Xowie

#### **Fonctions**

L'un des dépositaires du savoir anthem à Lifou

#### **Coordonnées**

Lifou (Îles Loyauté, Kanaky-Nouvelle-Calédonie)

### **V.2. Soutiens et consentements reçus**

Non renseigné.

## VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

### **VI.1. Rédacteur(s) de la fiche**

#### **Nom**

Touyada Georgy et Touyada Austien Jr

#### **Fonctions**

Musiciens Intervenants, chercheurs du DMTCPO du CMDNC

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

### Coordonnées

Département de musiques traditionnelles et de chants polyphoniques océaniques (DMTCPO) - Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie

17 avenue des Frères Carcopino - BP 4992 - 98847 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie)

(+687) 24.63.15

### Nom

Bearune Suzie et Geneix-Rabault Stéphanie

### Fonctions

Linguiste et Ethnomusicologue, elles sont Enseignantes-chercheuses en langues et cultures océaniques de l'équipe de recherche émergente ERALO de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

### Coordonnées

-Université de la Nouvelle-Calédonie, Campus de Nouville - BP R4 - 98851 Nouméa Cedex

-(+687) 29.04.22

suzie.bearune@unc.nc

### VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

*[reproduire nom/fonctions autant que nécessaire]*

### Nom(s)

Bearune Suzie et Geneix-Rabault Stéphanie

### Fonctions

Linguiste et Ethnomusicologue, elles sont Enseignantes-chercheuses en langues et cultures océaniques de l'équipe de recherche émergente ERALO de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

### Coordonnées

-Université de la Nouvelle-Calédonie, Campus de Nouville - BP R4 - 98851 Nouméa Cedex

-(+687) 29.04.22

suzie.bearune@unc.nc

### Lieux(x) et date/période de l'enquête

Drueulu, Siloam (Lifou), enquête du 2 au 7 décembre 2019.

### VI.3. Données d'enregistrement

### Date de remise de la fiche

27 septembre 2020

### Année d'inclusion à l'inventaire

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

2020

### **N° de la fiche**

2020\_67717\_INV\_PCI\_FRANCE\_00494

### **Identifiant ARKH**

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvksnd</uri>